



Extrait du FAD BEN

<http://fadben.asso.fr/Meilleurs-voeux-2011.html>

# Meilleurs voeux 2011

- Menu central
- Réflexion professionnelle
- 



Date de mise en ligne : mardi 11 janvier 2011

## **Description :**

La FAD BEN vous présente ses meilleurs voeux pour 2011, une année où le travail de tous contribuera à faire connaître notre fédération et nos associations académiques, et par là même notre profession.

---

Nos voeux sont accompagnés d'un texte qui revisite rapidement l'année 2010. En espérant qu'il vous incitera à nous rejoindre en 2011.

Copyright © FAD BEN - Tous droits réservés

---

Pour le Bureau de la FAD BEN, la présidente : Martine Ernoult.

**La FADBEN vous présente ses meilleurs voeux pour 2011, une année où le travail de tous contribuera à faire connaître notre fédération et nos associations académiques, et par là même notre profession.**

**Nos voeux sont accompagnés d'un texte qui revisite rapidement l'année 2010. En espérant qu'il vous incitera à nous rejoindre en 2011.**

**Pour le Bureau de la FADBEN, la présidente : Martine Ernoult.**

## **2010, une année constellée d'espoirs et d'occasions ratées.**

### **L'Anniversaire : les 50 ans des CDI**

Dès 1950, Marcel Sire, créateur des CDI, voyait les centres jouer le rôle de véritables laboratoires d'essais et de recherches éducatives.

Cinquante ans plus tard, la dimension d'enseignement (teaching) et celle d'acquisition des connaissances (learning) peinent toujours à trouver leur place dans les discours institutionnels concernant les apprentissages info-documentaires et le rôle des professeurs documentalistes.

Si un changement de terminologie allant jusqu'à adopter l'expression « culture de l'information » semble marquer une avancée, les apprentissages désignés restent cantonnés à un auxiliariat méthodologique très éloigné du sens réel couvert par ce concept émergent.

Or, l'acquisition d'une véritable Culture de l'information ne saurait faire l'impasse sur les connaissances notionnelles qui lui sont propres. Connaissances qui vont bien au-delà de la maîtrise des procédures liées à la recherche d'information, aussi complexes soient-elles si on y intègre une approche psycho-cognitive.

La culture de l'information ne saurait se réduire à la recherche d'information, ni même à la maîtrise de l'information (traduction française du terme anglo-saxon Information literacy). Les apprentissages documentaires sont trop souvent liés et limités à des attentes relevant de la gestion et de l'utilisation d'outils techniques, avec pour seule visée éducative d'atteindre un "savoir-faire" (training) oubliant la dimension de construction des connaissances informationnelles...

### **La réforme du lycée**

La mise en oeuvre de la réforme du Lycée nécessite une réflexion sur la prise en compte des moments spécifiques d'apprentissages dédiés à la culture de l'information. Nul ne doute que ces apprentissages sont devenus incontournables tant les problématiques actuelles liées aux pratiques informationnelles dans leurs dimensions à la fois personnelle, sociale, économique et politique, deviennent prégnantes dans notre société, se traduisant dès lors en termes d'enjeux éducatifs.

Intégrant la documentation et l'éducation aux médias ils les dépassent, d'où la nécessité d'un enseignement dédié spécifique pris en charge par les professeurs documentalistes. La nature même des savoirs informationnels à construire par les élèves nécessite à la fois des temps décrochés et une contextualisation dans d'autres champs disciplinaires.

L'accompagnement personnalisé illustre l'occasion ratée de coordonner les moments d'apprentissages aux savoirs de l'information-documentation. Occasion de travailler ensemble, d'inscrire le développement de la culture informationnelle des élèves et de justifier notre approche pédagogique et didactique auprès de nos collègues. Sans cadrage ni concertation les formations restent discontinues, soumises aux aléas des conjonctures locales et au bon vouloir des uns et des autres.

### **L'actualisation de la circulaire de mission**

L'annonce de la réactualisation de la circulaire de missions des professeurs documentalistes et le travail de concertation qui s'est mis en place avec le Ministère ont été porteurs d'espoir quant à une redéfinition du métier.

Si la première version présentée contenait une confusion risquée entre politique documentaire, un concept qui en dix ans n'a pas réussi à être intégré par les établissements du secondaire, et mission des professeurs documentalistes, celle-ci a heureusement été gommée grâce aux négociations menées auprès de la DEGESCO.

Mais la dernière version, "Les missions des professeurs documentalistes à l'ère du numérique", reste au stade de relecture et nous ne savons quel sort lui sera réservé.

### **Le Pacifi**

« Pour la première fois, un parcours de culture de l'information et de formation à l'information (Pacifi) est institué. Il doit permettre à l'élève de se forger des compétences en matière d'information, selon une progression appuyée sur des situations de complexité croissante. »

Présenté comme « Ressources pour la formation de tous les enseignants », ce parcours voudrait donner une légitimité aux apprentissages info-documentaires. Le texte publié annonce magistralement : « Le travail en collaboration entre professeurs documentalistes et professeurs disciplinaires paraît le meilleur atout pour la réussite de ce parcours de formation. Compte tenu, d'une part, de leur formation désormais centrée sur les Sciences de l'information, d'autre part, de leur positionnement dans l'établissement, les professeurs documentalistes ont une responsabilité particulière en matière de culture de l'information. »

Mais au-delà de cette incontestable affirmation, la prise en compte des connaissances informationnelles à faire acquérir aux élèves fait défaut à ce Parcours de formation qui s'en tient à des capacités et des attitudes relevant le plus souvent de compétences procédurales liées à la recherche d'information et réduisant par là l'ambitieux programme annoncé par la reprise du terme de « Culture de l'information ».

Pour une énième fois l'institution se refuse à prescrire un programme de formation qui serait l'apanage du professeur documentaliste, puisque ce document s'adresse essentiellement aux professeurs de toutes les disciplines, voire même aux CPE, et réduit, dans le tableau synthétique de la p. 13, les apprentissages informationnels à quelques vagues capacités et attitudes piochées dans le socle commun, semblant oublier que ce même socle contient aussi des « connaissances ». Une stratégie qui nous dépossède de toute la part de réelle responsabilité et d'innovation dans l'enseignement de la culture informationnelle qui aurait pu venir légitimer les initiatives impulsées, tant bien que

mal, par les professeurs documentalistes dans les établissements depuis des années.

*De nombreux rendez-vous avec l'institution ont constellé l'année 2010. Mais, si l'institution constate comme nous que la culture de l'information n'est pas suffisamment installée dans l'enseignement secondaire français, elle peine à conforter et adapter les missions pédagogiques des professeurs documentalistes en établissement scolaire afin que cette culture puisse réellement être prise en compte.*